

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le 8 février 2021

La Métropole du Grand Paris s'engage dans le débat citoyen et lance les rendez-vous « *Parlons-en ensemble !* »



A l'initiative de Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris et de Philippe LAURENT, Maire de Sceaux et Vice-président délégué aux Finances et à l'Information citoyenne, la Métropole du Grand Paris lance les rendez-vous « *Parlons-en ensemble !* ». Les citoyens qui habitent, étudient ou travaillent dans la Métropole sont invités à participer à ces débats en ligne en échangeant avec des élus métropolitains et des experts.

La Métropole du Grand Paris continue à s'engager fortement pour un territoire durable, équilibré et résilient. Elle fait face à des défis importants en matière de transition écologique, d'urbanisme, de logement ou de mobilités qui questionnent la qualité de vie des habitants et le dynamisme économique. Consciente de son rôle pour favoriser les innovations, fédérer les acteurs et amplifier les initiatives, la Métropole inclut les citoyens dans ses réflexions. Ces débats seront l'occasion, pour les habitants et usagers, de prendre part aux concertations et de voir l'impact concret des politiques métropolitaines sur leur quotidien.

« *Je me réjouis de ce rapprochement de la Métropole vis-à-vis de ses habitants, directement concernés par nos politiques. C'est la première fois que nous mettons en place un tel dispositif, qui aura pour but de recueillir l'avis des citoyens sur l'ensemble de leurs sujets de préoccupation* », déclare Patrick OLLIER

« *Les habitants et les usagers de la Métropole du Grand Paris ont à cœur de participer à la définition de son avenir. La crise sanitaire a accentué l'envie des citoyens de s'impliquer davantage pour construire ensemble l'avenir de la Métropole* », déclare Philippe LAURENT.

#ParlonsMetropoleDuGrandParis

Les 2 prochains rendez-vous « *Parlons-en ensemble !* » :

Débat à suivre en direct sur : <https://www.facebook.com/MetropoleGrandParis>

- **Jeudi 11 février 2021 à 18h30**

La santé, parlons-en ensemble : quelles priorités pour notre Métropole ?

Avec Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris et Ludovic TORO, Maire de Coubron, président de la Commission « Santé et solidarités », ainsi que la participation de professionnels de santé dont Nass BOUZIANI, infirmière libérale, Docteur Jean-Marc AYDIN, médecin-généraliste, Docteur Guillaume PEZZANA, pharmacien.

- **Jeudi 18 février 2021 à 18h30**

Accompagner les mutations économiques à l'échelle de la Métropole, parlons-en ensemble !

Avec Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Philippe LAURENT, Vice-Président délégué aux Finances et à l'Information citoyenne, Maire de Sceaux, Hélène de COMARMOND, Conseillère métropolitaine déléguée à la Cité de la gastronomie, Maire de Cachan, un(e) représentant(e) de la Préfecture de Région (sous réserve), Marianne LOURADOUR, Directrice régionale Île-de-France de la Banque des Territoires et Didier KLING, Président de la CCI Paris Île-de-France.

A propos de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1^{er} janvier 2016.

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences suivantes :

- Développement et aménagement économique, social et culturel
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie
- Aménagement de l'espace métropolitain
- Politique locale de l'habitat
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).